	Numéro de dossier : 1175378002
Unité administrative responsable	Arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Objet	Demander au conseil municipal d'adopter le Règlement modifiant le Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur le site Contrecoeur (07-017) relativement à l'ajout d'une disposition abrogative / Demander au conseil municipal de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour assurer la tenue de la consultation publique portant sur le projet de règlement.

Sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s)

*Commentaires (maximum 1 500 caractères, environ 10 lignes)

Voir le document joint.

*Fichiers joints sans commentaires



Règlement modifiant le règlement 07-017_V3.doc

Responsable de l'intervention

Daniel AUBÉ

Avocat droit public et législation

Tél.: 514-872-6872

Endossé par:

Véronique BELPAIRE Chef de division Droit public et législation

Tél.:514-872-4222

Date d'endossement: 2017-03-30

Numéro de dossier:1175378002